

Numéro du module	167
Titre	Définir les exigences envers un système et procéder à des évaluations comparatives
Domaine de compétence	Ingénierie de procédures
Version du module	1.0
Plan modulaire	V2

Objectif opérationnel	Connaissances opérationnelles nécessaires
1.	1. Connaît les objectifs et les conditions générales nécessaires à la mise en place d'une évaluation lors de l'utilisation de systèmes informatiques.
	2. Connaît les activités principales d'une évaluation ainsi que ses résultats et peut décrire ses interdépendances temporelles et contextuelles.
2.	1. Connaît les différences entre les objectifs et les exigences d'un projet et peut expliquer celles-ci à l'aide d'exemples.
	2. Connaît les critères qui doivent être respectés lors de la formulation d'objectifs et d'exigences afin que leur degré de satisfaction puisse être évalué.
	3. Peut présenter quels types d'exigences découlent du descriptif des processus métier et quelles sont les caractéristiques qui sont adéquates.
	4. Connaît les techniques d'enquête nécessaires à l'analyse des exigences des processus métier et peut indiquer à quels types d'exigences celles-ci sont adaptés.
3.	1. Connaît la structure de base d'un catalogue d'exigences de même que la contribution aux éléments individuels de cette structure afin d'obtenir une situation initiale claire par rapport à la solution recherchée.
4.	1. Connaît la construction d'un cahier des charges ainsi que la contribution des éléments individuels de celui-ci afin d'obtenir une base impérative par rapport à la remise des offres de fournisseurs potentiels.
5.	1. Connaît les méthodes adéquates d'évaluation pour comparer des offres et peut indiquer quelles sont les limitations qui doivent être prise en compte par rapport à leur signification.
6.	1. Connaît les critères à respecter lors de la présélection de fournisseurs potentiels et peut présenter quelles sont les évolutions négatives que l'on peut ainsi éviter dans un projet et dans son exploitation.
7.	1. Connaît les documents adéquats nécessaires à une évaluation correcte des offres et peut présenter la manière dont ceux-ci contribuent à une prise de décision claire et gérable.
	2. Connaît les techniques qui garantissent une présentation gérable des résultats de l'évaluation.
8.	1. Connaît les éléments contextuels adéquats d'une demande soumise à des décideurs et peut indiquer la manière dont les éléments individuels et leur succession président et aident à la prise de décision.
	2. Peut décrire les méthodes et les techniques sous-jacentes à une prise de décision au sein d'un organe et peut expliquer à l'aide d'exemples dans quelle situation celles-ci sont utilisées.